

Règles générales concernant les activités de l'association Pup&Co

1. Tout participant s'engage à respecter la ["Charte des valeurs de l'association Pup&Co"](#)
2. Veillez à toujours avoir une attitude courtoise et responsable
3. Soyez toujours à l'écoute des organisateurs et animateurs, et veillez à respecter strictement les consignes de sécurité
4. Respectez la délimitation des zones afin d'éviter d'empiéter sur une zone de jeu, atelier ou toute autre activité
5. Tout membre a le droit au respect de sa personne, de ses valeurs et de ses convictions
6. La consommation d'alcool doit être modérée et l'introduction d'alcool extérieur aux activités est interdite
7. Les substances illicites ne sont pas tolérées

Des sanctions sont applicables en cas de non-respect des règles sus-citées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion des activités sans remboursement